



Problème de découvert bancaire

Par **jfk62**, le **17/02/2009** à **10:47**

je suis apprenti et mon employeur est en liquidation judiciaire . mon contrat est désormais annulé et je suis dans l'attente d'un règlement de salaire . j'ai donc eu un problème de chèque non encaissé sur mon compte . j'ai contacté mon conseiller financier pour lui expliquer le problème afin d'éviter le rejet . mon père avait déposer au début du mois , la somme nécessaire pour les chèques qui devaient passer entre le 1 et le 10 dont un chèque de 425 euros . rnce chèque a été encaissé le 3 fevrier et débité de mon compte . le11 , 2 chèque sont passés sur mon compte mais pas d'argent pour les recouvrir . rnmmon conseiller n'a pas voulu s'arranger et a rejeter le chèque de 425 du 3 pour payer les deux chèques déposés le 12 . j'aimerais savoir le recours que je peut faire car je pense qu'il n'a pas le droit de retirer un chèque déjà débité pour recouvrir 2 autres chèques . rndonnez moi votre avis svp
mercirnsalutations